

TONNELIER (H/F)

#bois

#arômes

#technicité



© 10-2020 Compagnons du Devoir - Crédits photos : Thierry Caron / Divergence - Ne pas jeter sur la voie publique.

Le tonnelier fabrique les fûts nécessaires aux vins et alcools. Il/elle travaille en collaboration avec les vignerons et les vinificateurs. Il/elle doit définir les méthodes de fabrication du fût, sa forme, et l'origine du bois employé pour correspondre à la demande de ses clients et ainsi devenir créateur d'arômes. Le tonnelier doit maîtriser toutes les opérations qui transforment le bois en un catalyseur d'arômes pour liquides. Il/elle doit également avoir une connaissance très poussée des vins et des alcools.

Les qualités requises sont l'attention, la minutie et l'aisance relationnelle.

DEBOUCHÉS

Ouvrier(e) qualifié(e) – Chef(fe) d'atelier
 Responsable qualité
 Responsable de production
 Chargé(e) d'affaires
 Chef(fe) d'entreprise...

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (BRUTE)

1 540 € en début de carrière
 et à partir de 4 000 € pour un(e) chef(fe) d'entreprise.

PARCOURS DE FORMATION *



* Parcours susceptible d'évoluer

INFOS

Renseignements et inscriptions dans la maison des Compagnons du Devoir la plus proche de chez vous ou sur notre site Internet.